



## **CONSEIL MUNICIPAL : COMPTE-RENDU SOMMAIRE** **Séance du lundi 14 décembre 2015**

Le Conseil Municipal, de la commune d'Hérouville, s'est réuni en Mairie,

**Le lundi 14 décembre 2015 à 20 Heures 30 Minutes**

En séance ordinaire et publique, sous la présidence de **Monsieur Eric BAERT, Maire.**

**Etaient présents** : M. BARDOUIL, Mme CAPRON, M. CHANTEPIE, Mme COLLAS, M. COUBRICHE, Mme GOMBERT, M. LEBECQ, M. LECOMTE, M. PIERRAT, Mme RENAUD, Mme HUGO-TRANZER.

**Formant la majorité des membres en exercice.**

**Absents excusés** : M. CHAUVIN.

**Absents** : M. DESCAMPS, M. LE LAY.

**A été élue secrétaire** : Mme CAPRON.

Approbation du compte rendu municipal du 2 novembre 2015.

Ce compte-rendu municipal sera diffusé sous réserve de son approbation au prochain Conseil Municipal du lundi 11 janvier 2015.

### **I- PLU : POINT D'AVANCEMENT.**

Monsieur le Maire rappelle que la 1<sup>ère</sup> phase de création du PLU a bien avancée.

Les consultants de la Société Atopia, Messieurs Wherlé et Felder, nous ont présentés le projet de la 1<sup>ère</sup> phase de création du PLU.

**En janvier 2016** : Travail sur le Projet d'Aménagement du Développement Durable (PADD).

**En février 2016** : Consultation des Personnes Publiques Associées (Etat, Région, Conseil Général, communes voisines...).

**En mars 2016** : Débat sur le PADD lors d'une réunion de conseil municipal.

**19 mars 2016** : Réunion publique sur le PADD.

Des panneaux de présentation du PADD seront présentés lors des vœux du Maire et exposés en mairie par la suite.

## **II- EMPRUNTS : FINANCEMENT TRAVAUX EN COURS.**

Monsieur le Maire rappelle que les travaux d'enfouissement des lignes ont commencés le 26 octobre 2015. Des simulations de crédits ont été faites auprès du Crédit Agricole, qui nous propose une offre pour le financement de ces travaux très intéressante.  
A savoir, emprunt de 141 000 € sur 15 ans au taux de 1.65 %.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
Approuve cette offre de prêt et  
Autorise Monsieur le Maire à signer les contrats nécessaires.

## **III- DELEGUES AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE.**

Monsieur le Maire rappelle que les nouveaux statuts de la Communauté de Communes ont été votés suite à l'intégration des 3 communes d'Auvers-sur-Oise, Butry-sur-Oise et Valmondois et qu'il convient de délibérer sur la répartition des délégués au Conseil Communautaire, soit selon la répartition dite de droit commun, soit selon l'une des trois modalités possibles d'accord local. La commune d'Hérouville a 2 délégués au Conseil Communautaire.

Dans un second temps, de délibérer sur la nomination de ces délégués.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide la répartition des délégués au Conseil Communautaire selon l'accord local de 39 délégués.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide de la nomination de Monsieur Eric BAERT, Maire, délégué titulaire et de Monsieur Jean-Marie PIERRAT, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire, deuxième délégué titulaire.

Dit que dans l'éventualité où la solution de droit commun serait celle retenue par le Préfet, Monsieur PIERRAT serait le délégué suppléant.

## **IV- INDEMNITE PERCEPTEUR.**

Monsieur le Maire rappelle qu'une indemnité de conseil est versée chaque année au percepteur de l'Isle Adam et ce durant toute la durée du mandat.

Cette indemnité s'élève à 391,93 €.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

Avec 2 contres et 2 abstentions,

Décide le versement de l'indemnité de conseil au percepteur de l'Isle Adam.

## **V- DECISION MODIFICATIVE.**

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de changer l'affectation de certains crédits afin de régulariser des dépenses supplémentaires qui sont intervenues pour le versement des subventions aux familles des cartes scolaires.

## VI- QUESTIONS DIVERSES.

Monsieur le Maire nous informe que le taux de participation aux élections régionales a été de 71 %. Taux remarquable au regard de la moyenne nationale.

▣ **Vœux du Maire** : Samedi 16 janvier 2016 à 11h00 à la Salle des Fêtes.

Tous les Hérouvillois sont conviés.

▣ **Colis des anciens** : Remise des colis le lundi 21 décembre 2015 à 16h30 en mairie.

Un petit goûter y sera servi.

▣ **Date du prochain conseil municipal** : Lundi 11 janvier 2016 à 20h30.

▣ **Phytoprotecteur** : Réunion Jeudi 17 décembre 2015 à 14h00 en mairie sur le diagnostic partie communale. Des actions seront proposées, réunions avec les villageois, personnels, élus...

▣ **Travaux enfouissement des lignes** : Démarrage des travaux le 26 octobre 2015. Les travaux de terrassement de la rue du Poteau sont achevés et ceux de la rue Paul Bagnard ont commencé.

Les branchements ne commenceront pas avant la mi-janvier 2016.

▣ **Ecole** : Changement de l'éclairage par des tubes à leds.

▣ **Dématérialisation** : Le passage à la dématérialisation totale en comptabilité est effective depuis le 7 décembre 2015.

▣ **Affaire Studio IX** : Compte rendu du tribunal pour notre affaire qui nous opposaient à la Société Studio IX. Le réquisitoire du rapporteur public semble en notre faveur. Nous sommes en attente du jugement final.

▣ **Association l'Espoir** : Leur audition auprès du conseil départemental s'est déroulée le jeudi 3 décembre 2015. Nous attendons un retour de la part du conseil départemental.

▣ **Commission de finances** : Mardi 5 janvier 2016 à 18h30.

Monsieur le Maire souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 Heures 30 Minutes.**

Le Maire,  
Eric BAERT

